

Votre rendez-vous :

Le / / 2025

àh.....

(Se présenter 5 minutes avant)

**Merci de prévenir nos services
en cas d'empêchement**

DÉLIVRANCE D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU D'UN PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

1 - Un rendez-vous/personne pour faire/récupérer sur notre site monsainta.fr

2 - Avoir la pré-demande **obligatoire** sur ANTS.GOUV

Pour les mineurs, leur présence et celle d'un parent sont obligatoires

CARTE D'IDENTITE

(valable 10 ans, présence de la personne obligatoire)

RENOUVELLEMENT ou 1ère DEMANDE

- ⇒ **2 photos d'identité**, moins de 6 mois aux normes et non découpées (photographe conseillé)
- ⇒ **Un justificatif de domicile**, moins d'un an, l'original ou l'impression de l'application : électricité, eau, gaz, téléphone, quittance de loyer d'un organisme et non d'un particulier, avis d'imposition, assurance habitation. *(taxe foncière refusée)*
- **Majeur hébergé** : attestation d'hébergement avec mention depuis plus de 3 mois + CNI de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant.
- ⇒ Présenter l'ancienne CNI ou passeport valide ou expiré depuis moins de 5 ans
- ⇒ Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (hors communes dématérialisées)
- ⇒ **Mineur**, fournir l'original de la CNI ou le passeport valide du parent présent
- ⇒ En cas de garde alternée, fournir obligatoirement le jugement + facture et CNI des 2 parents
- ⇒ Tutelle/Curatelle, fournir le jugement

PERTE OU VOL

- ⇒ Déclaration de perte, faite en mairie lors du rendez-vous
- ⇒ Déclaration de vol, établie au préalable à la gendarmerie ou la police nationale
- ⇒ Timbre fiscal à **25,00€**

MODIFICATION D'ETAT-CIVIL OU D'ADRESSE

- ⇒ Acte de naissance de moins de 3 mois avec mention à jour, de décès, de mariage intégral (bulletin et extrait refusés)
- ⇒ Jugement de divorce

PASSEPORT

(valable 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs, Présence de la personne obligatoire)

RENOUVELLEMENT ou 1ère DEMANDE

- ⇒ **2 photos d'identité**, moins de 6 mois aux normes et non découpées (photographe conseillé)
- ⇒ **Un justificatif de domicile**, moins d'un an, l'original ou l'impression de l'application : électricité, eau, gaz, téléphone, quittance de loyer d'un organisme et non d'un particulier, avis d'imposition, assurance habitation. *(taxe foncière refusée)*
- **Majeur hébergé** : attestation d'hébergement avec mention depuis plus de 3 + CNI de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant.
- ⇒ **Timbre fiscal** :
 - **86€** pour majeur
 - **42€** pour mineur à partir de 15 ans
 - **17€** pour mineur de moins de 15 ans
- ⇒ Présenter l'ancien passeport valide ou expiré de moins de 5 ans / CNI pour une première demande
- ⇒ Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (hors communes dématérialisées)
- ⇒ **Mineur**, fournir l'original de la CNI ou le passeport valide du parent présent
- ⇒ En cas de garde alternée, fournir obligatoirement le jugement + facture et CNI des 2 parents
- ⇒ Tutelle/Curatelle, fournir le jugement

PERTE OU VOL

- ⇒ Déclaration de perte, faite en mairie lors du rendez-vous
- ⇒ Déclaration de vol établie au préalable à la gendarmerie ou la police nationale

MODIFICATION D'ETAT-CIVIL OU D'ADRESSE

- ⇒ Acte de naissance de moins de 3 mois avec mention à jour, de décès, mariage intégral (bulletin et extrait refusés)
- ⇒ Jugement de divorce

En cas d'acquisition de la Nationalité Française, fournir le Certificat de Nationalité ou un acte de naissance de moins de 3 mois avec la mention